

Hospices civils de Lyon (HCL)

Rapport de notation

Notes

Devises

Note de Défaut Emetteur (IDR) à long terme	AA
IDR à court terme	F1+

Monnaie locale

IDR à long terme	AA
------------------	----

Perspectives

IDR à long terme en devises	Stable
IDR à long terme en monnaie Locale	Stable

Données financières

Hospices civils de Lyon (Comptes consolidés)

	31 déc. 15	31 déc. 14
Recettes d'exploitation (Mio EUR)	253,3	262,6
Recettes publiques (Mio EUR)	1 360,2	1 305,2
Résultat d'exploitation après recettes publiques (Mio EUR)	105,90	88,30
Total dette (Mio EUR)	840,10	890,70
Total actif (Mio EUR)	1 510,6	1 510,0
Capitaux propres et réserves (Mio EUR)	317,1	313,7
Marge d'EBITDA (%)	11,90	10,00
Rentabilité des actifs (%)	-0,7	-0,2
Rentabilité des capitaux investis (%)	-3,2	-1,1
Dette totale/EBITDA (x)	4,2	5,5

Fondamentaux des notes

Une entité du secteur public : Conformément à sa méthodologie de notation des entités du secteur public, Fitch classe les Hospices civils de Lyon (HCL) en tant qu'entité du secteur public « dont la note est liée à celle du mandant », compte tenu de leur statut d'établissement public de santé (EPS), de l'intégration de leur dette dans celle de l'Etat, du contrôle étroit exercé par leur mandant, l'Etat français (AA/Stable/F1+), et de leur importance stratégique pour ce dernier. Les notes sont liées à celles de l'Etat français et alignées sur ces dernières.

Un fort soutien de l'Etat : Fitch considère que les HCL devraient bénéficier d'un fort soutien de l'Etat en cas de besoin. Bien que consolidée dans la dette publique, la dette des HCL ne bénéficie pas de la garantie explicite de l'Etat. Selon Fitch, la probabilité que celui-ci leur fournisse un soutien financier extraordinaire est forte. Les actifs et passifs des HCL ne peuvent pas être liquidés et, en cas de dissolution, ceux-ci doivent être transférés à l'Etat français.

Une étroite supervision par l'Etat : Le directeur général des HCL est nommé par décret présidentiel. L'agence régionale de santé (ARS) exerce un contrôle financier étroit à travers le contrat de retour à l'équilibre financier (renouvelé en 2016) et l'approbation de l'état prévisionnel des recettes et des dépenses et du plan global de financement pluriannuel. En 2017, les nouveaux prêts émis devraient rester soumis à l'approbation du directeur de l'ARS.

Une importance stratégique : Les HCL effectuent une mission de service public et constituent environ 30 % de l'offre globale hospitalière dans un rayon de 50 kilomètres, tandis que le deuxième hôpital le plus important n'en représente que 6 %. Selon Fitch, les recettes des HCL sont fortement dépendantes des décisions de l'Etat à travers la fixation des tarifs et l'attribution d'une enveloppe forfaitaire destinée à financer leurs missions de santé publique.

Performances budgétaires : Malgré la croissance limitée des recettes et la hausse attendue des dépenses, Fitch pense que le plan d'efficacité permettra d'améliorer le taux de marge brute (hors aides financières) à 7,36 % en 2019. Selon l'agence, la capacité brute d'autofinancement (87,6 millions d'euros) devrait demeurer suffisante en 2017 pour couvrir la part en capital du remboursement des emprunts (46,1 millions d'euros).

Une diminution attendue de la dette : Fitch s'attend à une diminution de la dette à 755 millions d'euros en 2020. Malgré un niveau élevé d'investissements annuels d'environ 120 millions d'euros (143,5 millions d'euros en 2016), cette baisse s'explique par l'amélioration des performances budgétaires combinée aux aides financières de l'ARS (prorogées en 2016). Grâce à une gestion active de la dette, les HCL ne détiennent pas d'emprunt à risque.

Une liquidité correcte : Les HCL bénéficient de flux de trésorerie prévisibles car les dates de réception des dotations sont connues. Fitch considère que les instruments de trésorerie de l'établissement sont suffisants pour couvrir le service de sa dette ; par ailleurs, la mise en place d'un programme de TCN a permis de diversifier sa gestion de trésorerie.

Facteurs de sensibilité des notes

Un abaissement des notes des HCL pourrait résulter d'une détérioration du soutien budgétaire et financier de l'Etat, ou d'une altération du dispositif de couverture de leur risque de liquidité. Les notes pourraient également être abaissées en cas de modification défavorable du statut juridique des HCL, ce que Fitch ne considère pas comme étant d'actualité. Toute action sur les notes de l'Etat français devrait être répercutée sur celles des HCL.

Rapports associés

France (juin 2016)

La notation des hôpitaux publics (septembre 2011)

Analystes

Arnaud Dura
+33 1 44 29 91 79
arnaud.dura@fitchratings.com

Christophe Parisot
+33 1 44 29 91 34
christophe.parisot@fitchratings.com

Profil

Les Hospices civils de Lyon (HCL) sont l'un des 32 centres régionaux et universitaires hospitaliers français. Organisés en cinq sites, les HCL sont situés sur la commune de Lyon.

A fin 2015, les HCL comptaient 17 781 employés de la fonction publique hospitalière et disposait d'un parc de 3 913 lits et places.

Facteurs de soutien des Hospices civils de Lyon

Résumé

	Statut juridique	Importance stratégique	Contrôle et surveillance exercés par l'Etat français	Intégration au sein de l'Etat français
Facteur de notation	Fort	Fort	Fort	Fort

Source: Fitch

Statut juridique

Fitch considère que le statut juridique des HCL est un élément favorable pour leur qualité de crédit.

Les HCL sont un établissement public de santé (EPS), personne morale de droit public ; ils présentent les caractéristiques juridiques habituelles des établissements publics (EP).

Les HCL disposent d'une autonomie administrative et financière, même s'ils restent clairement sous le contrôle de l'Etat et effectuent une mission de service public fortement réglementée. En effet, leur supervision est assurée par l'agence régionale de santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes.

Importance stratégique

Fitch considère que l'importance stratégique des HCL est un élément favorable pour leur qualité de crédit.

La taille et la notoriété des HCL constituent des atouts certains, auxquels s'ajoute la croissance démographique de la zone qu'ils desservent. Les HCL sont le plus important établissement de santé régional et constitue 30 % de l'offre hospitalière globale (publique et privée) dans un rayon de 50 kilomètres autour de Lyon, tandis que le second établissement le plus important (le centre hospitalier universitaire de Saint-Etienne) n'en représente que 6 %.

Les HCL proposent une offre de soins complète et se positionnent comme un établissement à la fois généraliste et spécialisé. Etablissement référant pour six groupements hospitaliers de territoire, les HCL assurent également certaines activités pour le compte d'autres établissements (biologie, ...). Par ailleurs, les HCL sont propriétaires de dix scanners et de six appareils d'imagerie par résonance magnétique, dont l'acquisition est soumise à autorisation préalable de l'ARS.

Fitch considère que l'emplacement des HCL dans une zone urbaine et le caractère universitaire de l'établissement leur confèrent une certaine attractivité pour le personnel médical.

Par ailleurs, avec 300 essais cliniques conduits chaque année, 1 200 études et 2 600 publications scientifiques en 2015, les HCL sont un des acteurs majeurs de la recherche en France. Ils ont en outre accès aux fonds de recherche nationaux et aux nouvelles technologies médicales, ce qui leur confèrent une certaine attractivité auprès des meilleurs spécialistes et techniciens.

Critères applicables

[Critères de notation des entités du secteur public \(avril 2016\)](#)

[Critères de notation des collectivités locales internationales – Hors Etats-Unis \(mai 2016\)](#)

Contrôle et surveillance

Fitch considère que le contrôle et la surveillance des HCL par leur mandant (*sponsor*) sont des éléments favorables pour leur notation.

Les HCL sont dirigés par M. Dominique Deroubaix qui était précédemment directeur général de l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le directeur général est nommé par décret présidentiel sur proposition du ministre de la Santé et est responsable de la gestion des affaires générales. Dans l'exercice de ses fonctions, le directeur tient compte à la fois de la politique générale de l'établissement et des stratégies définies par les organes de tutelle.

Après le vote, en 2009, de la loi "Hôpital Patients Santé et Territoires" (HPST), un décret relatif aux limites et réserves du recours à l'emprunt par les EPS a été adopté le 8 mai 2012. Désormais, les prêts sont soumis à l'approbation préalable du directeur de l'ARS si l'EPS atteint au moins deux des trois ratios suivants :

- Ratio d'indépendance financière (dette à long terme à l'exclusion de l'encours *revolving*/capitaux permanents) supérieur à 50 % : à fin 2016, le ratio des HCL devrait atteindre 64,36 % (2015 : 67,21 %) ;
- Durée apparente de la dette (dette à long terme à l'exclusion de l'encours *revolving*/montant net des amortissements et dépréciations de l'année en cours) supérieure à 10 ans : à fin 2016, le ratio des HCL devrait atteindre 9,75 années (2015 : 9,40 années) ;
- Dette à long terme à l'exclusion de l'encours *revolving*/total des produits consolidés supérieur à 30 % : à fin 2016, le ratio des HCL devrait atteindre 45,73 % (2015 : 47,29 %).

Fitch considère que ce décret, qui renforce le contrôle du mandant, est un facteur de notation positif pour les HCL. En vertu de ce décret, le directeur de l'ARS a autorisé les HCL à emprunter 30 millions d'euros en 2016. Fitch pense que les HCL resteront soumis à l'autorisation préalable du directeur de l'ARS en 2017.

Par ailleurs, les HCL ont signé avec l'ARS, sur la période 2013-2016, un contrat de retour à l'équilibre financier (CREF) qui engage l'établissement sur un certain nombre d'objectifs. A fin 2015, les HCL ont atteint des résultats tant en matière budgétaire que de plan d'efficacité supérieurs aux engagements inscrits à l'EPRD 2015 et approuvés par l'ARS. Au-delà des contraintes réglementaires externes, ces résultats ont été atteints principalement sous l'effet combiné d'une forte maîtrise des dépenses et d'une modération de la croissance d'activité. Les HCL ont privilégié le redéploiement des moyens en fonction des besoins de soins et de l'évolution des modes de prise en charge.

Afin, notamment, de soutenir l'évolution du plan stratégique des HCL, le CREF a été reconduit par avenant pour la période 2016-2019.

Intégration à l'Etat – Des liens financiers et juridiques forts

Fitch considère que l'intégration des HCL dans les comptes de leur mandant est un élément favorable pour leur notation.

Le statut juridique lié à leur qualité d'établissement public joue un rôle majeur dans l'approche adoptée par Fitch. En tant qu'EPS, les HCL bénéficient d'un soutien extrêmement solide de l'Etat, leur autorité de tutelle. En effet, un EPS n'est pas soumis aux procédures de liquidation ; s'il devait fermer ses portes, l'actif et le passif seraient transférés à son autorité de tutelle légale. De plus, un établissement du secteur public bénéficie en dernier ressort du soutien financier de cette dernière, qui est tenue pour responsable de toute défaillance d'un organisme public vis-à-vis de ses engagements financiers (Loi 80-539). Par ailleurs, aucun EPS n'a jamais été dissous et ne s'est jamais trouvé dans le champ d'application de la loi 80-539.

En raison de leur statut d'EPS, les HCL sont essentiellement financés par la branche maladie de la sécurité sociale. Comme l'ensemble des hôpitaux publics proposant des services de type MCO (Médecine, Chirurgie et Obstétrique), les HCL se voient allouer des ressources selon une logique de résultat (T2A ou « tarification à l'activité »).

Fitch estime que le mandant contrôle une part importante des ressources hospitalières à travers les versements de l'assurance maladie au titre de la T2A et les dotations relatives aux missions d'intérêt général. Par ailleurs, la grille de tarification est définie à l'échelon national et les autorités de tutelle des HCL surveillent étroitement l'offre de soins fournie par les hôpitaux.

Par conséquent, la croissance des performances des HCL dépend de leur capacité à réduire leurs coûts internes ou à accroître leurs activités. Outre les montants alloués par le biais de la T2A, les HCL continuent de recevoir une enveloppe forfaitaire de l'Etat (missions d'intérêt général et d'aide à la contractualisation; MIGAC) afin de financer leurs missions de santé publique.

En 2015, afin de compenser partiellement la baisse des dotations, les HCL ont perçu une aide ponctuelle de l'Etat de 5 millions d'euros.

Evaluation du lien de dépendance envers leur *sponsor*

Conformément à sa méthodologie de notation des entités du secteur public, Fitch classe les HCL en tant qu'entité du secteur public « dont la note est liée à celle du mandant », compte tenu de leur statut d'EPS, de l'intégration de leur dette dans celle de l'Etat, du contrôle étroit exercé par leur *sponsor*, l'Etat français, et de leur importance stratégique pour ce dernier. Les notes sont liées à celles de l'Etat français et alignées sur ces dernières.

Cadre budgétaire

Les HCL disposent d'un budget principal (compte de résultat prévisionnel principal ; CRPP) et de cinq budgets annexes (comptes de résultat prévisionnels annexes ; CRPA). Les chiffres présentés dans l'analyse financière en annexe sont consolidés. Chaque année, les HCL mettent également à jour leur tableau de financement prévisionnel (TFP) et leur plan global de financement pluriannuel (PGFP) dont la durée est de dix ans.

L'arrêté du 21 octobre 2015 a fixé la liste des EPS soumis à la certification de leurs comptes à compter de l'exercice 2016, parmi lesquels figurent les HCL. Dans cette optique, les HCL ont continué à mettre en œuvre des actions de fiabilisation des comptes. Ces travaux concernent la sécurisation de l'actif, notamment avec une évaluation des immobilisations et des stocks, et une revue des politiques de provisionnement. Fitch considère que ces actions ne devraient avoir qu'une faible incidence sur la structure bilancielle de l'établissement.

Résultats financiers

Dans son analyse, Fitch s'est appuyée sur le compte de résultat des HCL, toutes activités confondues.

A fin 2015, les produits d'exploitation (toutes activités confondues) ont augmenté de 2,6 % pour atteindre 1 697 millions d'euros contre 1 653 millions d'euros à fin 2014. Les recettes issues de l'activité hospitalière représentaient 81,1 % (1 377 millions d'euros) du total des produits d'exploitation, tandis que les versements de l'assurance maladie ainsi que les subventions d'exploitation et les participations (1 296 millions d'euros) représentaient 76,4 % des recettes.

En 2015, les HCL affichaient une durée moyenne de séjour (DMS) de 3,42 jours en hospitalisation complète contre 3,48 jours en 2014. L'indice de performance (IP) de la DMS (IP-DMS) toutes activités confondues s'améliore depuis ces dernières années pour atteindre 0,97 en 2015 contre 0,98 en 2014 ; ce niveau reste néanmoins supérieur à la valeur cible nationale de l'IP-DMS (0,94).

Les activités de soins de suite et réadaptation, de psychiatrie, de recherche, les coûts fixes des services d'urgence et de la greffe d'organe, ainsi que les traitements proposés par les centres de référence, restent financés par le biais d'une dotation annuelle globale. Cette source de financement (102 millions d'euros) représente environ 8,2 % des produits versés par l'assurance maladie.

Les autres recettes de fonctionnement des HCL proviennent des services annexes, y compris la vente de médicaments à des patients qui ne sont pas nécessairement hospitalisés. Par conséquent, elles ne sont pas incluses dans les produits de l'assurance maladie ni dans les recettes au titre de la T2A.

Les charges d'exploitation (toutes activités confondues) ont augmenté de 1,5 % en 2015, atteignant 1 683 millions d'euros contre 1 658 millions d'euros à fin 2014.

Une large part des dépenses de fonctionnement des HCL se composent de charges de personnel (40 % hors charges sociales; 673 millions d'euros). En 2015, les charges de personnel n'ont augmenté que de 0,5 % par rapport à 2014. Fitch estime que les marges de manœuvre en la matière sont très restreintes, dans la mesure où la plupart des employés ont le statut de fonctionnaire. Néanmoins en dépit de cette faible flexibilité et des contraintes réglementaires, les HCL ont pour objectif de mettre en place un programme d'économies permettant de limiter l'augmentation à 1,5% à moyen terme.

Les HCL souhaitent contenir l'évolution des charges de fonctionnement par la mise en place d'un plan annuel d'efficience pour la politique d'achat (effet prix) et d'une politique de réduction des stocks pharmaceutiques (effet volume). Ces efforts d'efficience devraient s'élever à 35 millions d'euros par an sur 2016 et 2017 pour ensuite diminuer progressivement à 30 millions d'euros par an en 2018 et 2019 et à 25 millions d'euros par an sur la période 2020-2025.

A fin 2016, la marge brute d'exploitation (toutes activités confondues) devrait légèrement s'améliorer pour atteindre 110,2 millions d'euros contre 106,4 millions d'euros à fin 2015. Toutefois, bien que conforme aux objectifs du CREF, le taux de marge brute hors aide (toutes activités confondues) devrait s'élever à 6,19 %, soit un niveau inférieur aux préconisations de la Direction générale de l'offre de soins (8%, ministère de la Santé).

A fin 2016, la capacité brute d'autofinancement (CAF) devrait s'établir à 84,7 millions d'euros (2015 : 89,3 millions d'euros), un niveau suffisant pour couvrir le remboursement en capital de la dette qui s'élève à 44,6 millions d'euros (2015 : 49,2 millions d'euros).

Prospective

Le cadrage budgétaire des HCL pour 2016 et 2017 s'appuie sur l'évolution prévue de l'objectif national des dépenses d'assurance maladie (ONDAM), soit +1,75 % en 2016 puis +1,75 % en 2017. Ces variations devraient se traduire par des baisses de tarifs, voire des dotations.

Le PGFP établi pour la période 2016-2025 poursuit deux objectifs : améliorer le niveau de la marge brute d'exploitation afin de conserver une CAF suffisante pour financer les investissements courants ; préserver un niveau d'investissement permettant de faire face aux obligations réglementaires et de sécurité ainsi qu'à la réalisation des projets stratégiques majeurs de l'établissement.

En raison d'un accroissement de 2 % en volume de l'activité en 2017 et de 1,5 % par an à partir de 2018, atténué toutefois par la baisse des tarifs, Fitch s'attend à ce que les recettes augmentent de 1,0 % en moyenne annuelle sur la période 2016-2025.

Dans le cadre du projet « Horizon 2017 » et afin d'améliorer leurs performances budgétaires, les HCL ont identifié plusieurs marges de manœuvre. En matières d'activité, les HCL ont pour objectifs de développer la gériatrie (avec la réouverture de lits programmée sur plusieurs sites),

d'optimiser le fonctionnement des blocs opératoires et d'améliorer la programmation de la gestion des flux patients (avec une meilleure utilisation du potentiel de lits). Dans le domaine des dépenses, les HCL ont lancé un chantier de maîtrise des prescriptions de médicaments et d'examens complémentaires. Par ailleurs, la formalisation du processus de prise charge en fonction du type de pathologie doit permettre de mieux suivre les dépenses variables et de réduire les fluctuations des DMS ou des consommations. Fitch pense que ces marges de manœuvre pourraient être complétées par les actions du plan triennal de maîtrise de l'ONDAM (augmentation de l'activité ambulatoire, réduction des capacités de chirurgie conventionnelle).

En dépit de la croissance limitée des recettes et de la hausse attendue des dépenses (notamment sous l'effet de mesures réglementaires), la mise en œuvre du plan d'efficience devrait toutefois permettre d'améliorer le taux de marge brute, hors aides financières, de 7,57 % en 2019 et 8,27 % en 2021.

Ainsi, le PGFP 2016-2025 a été établi sur la base du retour à l'équilibre en 2021 du compte principal, combiné à une réduction de la dette financière qui devrait atteindre 765 millions d'euros en 2019 et 627 millions d'euros en 2025.

Sur la période 2016-2025, les HCL sont engagés dans deux opérations majeures de modernisation concernant l'hôpital Edouard-Herriot et l'hôpital Louis-Pradel qui représentent un investissement global de 197,5 millions d'euros (dont 135 millions d'euros d'aides financières). Les HCL sont également engagés dans des opérations de restructuration de sites pour un montant total de 85 millions d'euros. Les autres investissements courants identifiés à ce jour s'élèvent à environ 124 millions d'euros.

Vu l'importance stratégique des HCL, Fitch estime que ces derniers devraient bénéficier d'un soutien de la part de leur *sponsor*. Ainsi, la nouvelle projection financière issue de la révision du CREF en 2016 prolonge le niveau des aides à hauteur de 16 millions d'euros par an jusqu'en 2019, puis à hauteur de 10,3 millions d'euros par an sur la période 2020-2025. Par ailleurs, le financement des investissements devrait être soutenu par de nouvelles cessions (62,6 millions d'euros sur la période 2016-2020) dans le cadre de la démarche de valorisation du patrimoine hospitalier mis en place par les HCL.

Prospective

	2016	2017	2018	2019	2020
Taux de marge brute toutes activités confondues (%)	7,12	7,13	7,35	7,57	7,92
Taux de marge brute hors aide toutes activités confondues (%)	6,19	6,20	6,44	6,67	7,35
Résultat comptable tous budgets confondus (Millions d'euros)	-4,29	-5,90	1,95	-8,41	-0,64
CAF nette (Millions d'euros)	40,10	41,44	45,70	30,38 ^a	63,04
Encours de dette (Millions d'euros)	825,74	829,61	802,66	764,64	755,00
Taux d'endettement (en % des produits)	45,73	45,43	43,29	41,11	40,17
Durée apparente de la dette (en années)	9,75	9,47	8,66	7,77	7,01
Taux de dépendance financière (en %)	64,16	62,66	60,75	58,45	57,36

^a Affecté par le remboursement d'un emprunt obligataire
Source: Emetteur, Fitch

Dettes et liquidité

Dettes

A fin 2016, la dette à long terme devrait légèrement diminuer pour atteindre 825,7 millions d'euros contre 840,3 millions d'euros à fin 2015. A fin 2015, la dette était constituée de 773,3 millions d'euros d'emprunts bancaires (92,0 %) et 67,0 millions d'euros d'emprunts obligataires (8,0 %).

En 2013, les HCL ont participé à hauteur de 30 millions d'euros à la troisième émission obligataire des CHU d'un montant total de 228 millions d'euros et d'une maturité de 10 ans ; en 2015, ils ont pris part pour 17 millions d'euros à l'émission obligataire CHU 2015 arrangée par le groupement de coopération sanitaire (GCS) CHU de France Finance, d'un montant total de 100 millions d'euros et d'une maturité de 10 ans. Ces deux émissions sont dépourvues de mécanisme de solidarité. Etant donné l'absence de clause de remboursement mutuel, de rehaussement de crédit ou de réserve de liquidité dans la structure de l'émission, Fitch estime que les emprunts obligataires dans leur globalité seraient en défaut si l'un des émetteurs manquait à ses obligations et donc, que leur solvabilité dépend du plus faible de leurs participants. En conséquence, Fitch a évalué ces émissions sur la base de la qualité de crédit de ceux-ci.

La gestion de la dette des HCL repose sur trois objectifs : la limitation du coût de la dette, la limitation du risque et la prévention du risque d'insolvabilité. Selon Fitch, les HCL disposent d'une équipe compétente qui gère prudemment leur dette et qui n'a pas souscrit de produits structurés risqués. A fin 2015, 63,9% (537 millions d'euros) de la dette était à taux fixe et 36,2 % (304 millions d'euros) à taux variable, ce qui permet aux HCL d'afficher un faible taux moyen de la dette de 3,45% (contre 3,39 % en 2014). A fin 2015, au regard de la charte Gissler, 96 % de la dette était considérée comme non risquée et classée A1 (indices zone euro simples). Seul un prêt de 33,2 millions d'euros était basé sur un indice hors zone euro mais sans effet de levier.

Avec une durée de vie moyenne de 9,4 ans en 2015 (2014 : 9,1 ans), le profil d'amortissement de la dette sera affecté par trois pics de remboursement des emprunts obligataires (20 millions d'euros en 2019, 30 millions d'euros en 2023 et 17 millions d'euros en 2025). Conformément à la réglementation, les HCL ont mis en place un mécanisme de provisionnement.

A moyen terme, les HCL comptent poursuivre leur trajectoire de désendettement conformément aux projections financières validées par le COPERMO en novembre 2015. Sur la période 2016-2025, et exception faite des trois pics obligataires ci-dessus, le remboursement de la dette devrait atteindre un maximum de 53 % de la CAF estimée en 2017, pour ensuite diminuer à environ 40 % les années suivantes sous l'effet du renforcement de la CAF. Ainsi, l'encours de dette devrait atteindre progressivement 755 millions d'euros en 2020 (2016 : 825,7 millions d'euros) et 626 millions d'euros en 2025, permettant de diminuer le recours à l'emprunt.

Liquidité

Les HCL doivent gérer leur trésorerie dans les mêmes conditions que les collectivités locales : ils ont l'obligation de placer leurs liquidités sur un compte non rémunéré, ouvert par le Trésor auprès de la Banque de France. Les principales entrées de trésorerie correspondent aux versements de l'assurance maladie qui ont lieu les 5, 15 et 20 de chaque mois.

En 2015, les HCL ont mis en place un plan d'action afin de sécuriser la relance de la chaîne de facturation.

En 2016, la trésorerie représente un total de 191 millions d'euros. Sa gestion repose sur cinq lignes de trésorerie (96 millions d'euros), trois lignes *revolving* (63 millions d'euros) et une ligne de cession de créances (33 millions d'euros). De janvier 2016 à septembre 2016, avec un encours moyen d'utilisation de 10,7 millions d'euros et un encours maximum de 54,1 millions

d'euros, ces lignes étaient suffisantes pour couvrir les besoins de trésorerie des HCL.

A fin 2016, les HCL ont diversifié la gestion de leur trésorerie avec la mise en place d'un programme de billets de trésorerie d'un plafond de 85 millions d'euros (noté 'F1+'). L'établissement envisage de réaliser des émissions maximum de 40 millions d'euros qui seront adossées à des lignes de trésorerie d'un montant équivalent.

Fitch considère que le niveau de couverture des besoins de financement à court terme et la diversification des instruments de trésorerie sont des éléments positifs de notation leur permettant d'éviter des tensions de trésorerie importantes.

Aucun engagement important hors bilan

Les HCL n'ont pas d'engagements hors bilan importants ni de dettes garanties, et peu de litiges notables. Spécialisés dans les activités hospitalières, les HCL couvrent l'essentiel de leurs risques médicaux par le biais de contrats d'assurances.

Annexe A

Hospices civils de Lyon (HCL)

(Millions d'euros)	2012	2013	2014	2015
Compte de résultat				
Recettes d'exploitation	224,9	209,0	262,6	253,3
Charges de personnel	-891,1	-903,2	-920,3	-926,2
Amortissement et dépréciation	-91,3	-99,6	-96,1	-110,0
Autres recettes et dépenses d'exploitation	-383,2	-389,7	-463,1	-471,4
Résultat d'exploitation avant recettes publiques	-1,140,7	-1,183,5	-1,216,9	-1,254,3
Recettes publiques	1,216,0	1,273,6	1,305,2	1,360,2
Résultat d'exploitation après recettes publiques	75,3	90,1	88,3	105,9
Produits financiers	1,6	0,7	1,4	0,4
Charges financières	-29,6	-29,6	-29,5	-29,7
Résultat courant	47,3	61,2	60,2	76,6
Produits exceptionnels sur actif immobilisé	45,0	25,0	16,0	11,3
Autres produits et dépenses non courantes	19,8	16,8	13,6	-6,4
Résultat courant avant impôts	112,1	103,0	89,8	81,5
Impôts	-91,4	-92,4	-93,4	-91,8
Résultat après impôts	20,7	10,6	-3,6	-10,3
Intérêts minoritaires	-	-	-	-
Résultat net	20,7	10,6	-3,6	-10,3
Bilan				
Actif				
Immobilisations corporelles	1,199,3	1,182,5	1,157,9	1,112,6
Immobilisations incorporelles	46,7	45,2	37,4	39,6
Autres actifs long terme	-	-	-	-
Investissements long terme	1,0	1,7	1,7	1,8
Stock	29,3	27,4	30,4	25,9
Créances commerciales	247,3	315,7	225,4	249,4
Autres actifs courants	0,1	0,3	56,6	73,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,2	0,3	0,6	8,3
Total actif	1,523,9	1,573,1	1,510,0	1,510,6
Passif				
Passif long terme	256,7	300,9	305,6	353,4
Charges de retraite	-	-	-	-
Dette long terme	889,9	893,5	880,7	840,1
Dette commerciale	-	-	-	-
Autres dettes à court terme	-	-	-	-
Dette financière à court terme	11,8	5,7	10,0	0,0
Capitaux propres	228,2	228,0	228,2	224,8
Réserves	137,3	145,0	85,5	92,3
Intérêts minoritaires	-	-	-	-
Total passif	1,523,9	1,573,1	1,510,0	1,510,6
Dette				
Dette à court terme	11,8	5,7	10,0	0,0
Dette à long terme	889,9	893,5	880,7	840,1
Total dette	901,7	899,2	890,7	840,1
Autre dette reclassée par Fitch	-	-	-	-
Total risque	901,7	899,2	890,7	840,1
Trésorerie	0,0	0,1	0,6	8,3
Risque net	901,7	899,1	890,1	831,8
Engagements hors bilan	-	-	-	-
Risque net total	901,7	899,1	890,1	831,8
% de la dette en devises étrangères	-	-	-	-
% de la dette obligataire	0,0	0,0	5,6	8,0
% de la dette à taux fixe	-	-	-	-

Source: Emetteur, Fitch

Annexe B

Hospices civils de Lyon (HCL)

	2012	2013	2014	2015
Tableau des flux de trésorerie				
Flux de trésorerie liés à l'activité	55,4	37,4	40,1	77,2
Autres flux de trésorerie	-	-	-	-
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	16,5	46,8	24,6	12,1
Flux de trésorerie avant investissements nets	71,9	84,2	64,7	89,3
Dépenses d'investissement nettes	-74,0	-59,4	-86,1	-66,5
Flux de trésorerie avant opérations de financement	-2,1	24,8	-21,4	22,8
Nouveaux emprunts	506,5	139,2	120,4	133,5
Autres financements	-120,3	-121,3	-121,5	-121,1
Remboursement de la dette	-531,8	-141,1	-138,7	-179,8
Flux de trésorerie après financement	-147,7	-98,4	-161,2	-144,6
Ratios				
Ratios de rentabilité (%)				
Charges de personnel/Recettes d'exploitation (y compris recettes publiques)	59,8	58,8	56,8	55,8
Recettes publiques/Recettes d'exploitation (y compris recettes publiques)	81,6	82,9	80,6	81,9
EBITDA/Recettes d'exploitation (y compris recettes publiques)	11,8	10,3	10	11,9
Ratios bilanciels (%)				
Actif courant/Total actif	18,2	21,8	20,7	23,6
Actif courant/Total passif (hors capitaux propres)	23,9	28,6	26,2	29,9
Rentabilité des capitaux investis	5,7	2,8	-1,1	-3,2
Rentabilité des actifs	1,4	0,7	-0,2	-0,7
Ratios d'endettement				
Dette nette/EBITDA (x)	5,1	5,7	5,5	4,2
Dette long terme/Recettes d'exploitation (y compris recettes publiques) (%)	59,7	58,2	54,4	50,6
Dette totale/EBITDA (x)	5,1	5,7	5,5	4,2
Dette/ Capitaux propres (%)	246,7	241,1	283,9	264,9
EBITDA/Charges financières brutes (x)	-	-	-	-
Service de la dette/Résultat d'exploitation avant recettes publiques (%)	-49,2	-14,4	-13,8	-16,7
Service de la dette/Résultat d'exploitation après recettes publiques (%)	745,6	189,5	190,5	197,8
n.d. : non disponible				
Source: Emetteur, Fitch				

ALL FITCH CREDIT RATINGS ARE SUBJECT TO CERTAIN LIMITATIONS AND DISCLAIMERS. PLEASE READ THESE LIMITATIONS AND DISCLAIMERS BY FOLLOWING THIS LINK: [HTTPS://FITCHRATINGS.COM/UNDERSTANDINGCREDITRATINGS](https://fitchratings.com/understandingcreditratings). IN ADDITION, RATING DEFINITIONS AND THE TERMS OF USE OF SUCH RATINGS ARE AVAILABLE ON THE AGENCY'S PUBLIC WEB SITE AT WWW.FITCHRATINGS.COM. PUBLISHED RATINGS, CRITERIA, AND METHODOLOGIES ARE AVAILABLE FROM THIS SITE AT ALL TIMES. FITCH'S CODE OF CONDUCT, CONFIDENTIALITY, CONFLICTS OF INTEREST, AFFILIATE FIREWALL, COMPLIANCE, AND OTHER RELEVANT POLICIES AND PROCEDURES ARE ALSO AVAILABLE FROM THE CODE OF CONDUCT SECTION OF THIS SITE. FITCH MAY HAVE PROVIDED ANOTHER PERMISSIBLE SERVICE TO THE RATED ENTITY OR ITS RELATED THIRD PARTIES. DETAILS OF THIS SERVICE FOR RATINGS FOR WHICH THE LEAD ANALYST IS BASED IN AN EU-REGISTERED ENTITY CAN BE FOUND ON THE ENTITY SUMMARY PAGE FOR THIS ISSUER ON THE FITCH WEBSITE.

Copyright © 2016 by Fitch, Inc., Fitch Ratings Ltd. and its subsidiaries. 33 Whitehall Street, NY, NY 10004. Telephone: 1-800-753-4824, (212) 908-0500. Fax: (212) 480-4435. Reproduction or retransmission in whole or in part is prohibited except by permission. All rights reserved. In issuing and maintaining its ratings, Fitch relies on factual information it receives from issuers and underwriters and from other sources Fitch believes to be credible. Fitch conducts a reasonable investigation of the factual information relied upon by it in accordance with its ratings methodology, and obtains reasonable verification of that information from independent sources, to the extent such sources are available for a given security or in a given jurisdiction. The manner of Fitch's factual investigation and the scope of the third-party verification it obtains will vary depending on the nature of the rated security and its issuer, the requirements and practices in the jurisdiction in which the rated security is offered and sold and/or the issuer is located, the availability and nature of relevant public information, access to the management of the issuer and its advisers, the availability of pre-existing third-party verifications such as audit reports, agreed-upon procedures letters, appraisals, actuarial reports, engineering reports, legal opinions and other reports provided by third parties, the availability of independent and competent third-party verification sources with respect to the particular security or in the particular jurisdiction of the issuer, and a variety of other factors. Users of Fitch's ratings should understand that neither an enhanced factual investigation nor any third-party verification can ensure that all of the information Fitch relies on in connection with a rating will be accurate and complete. Ultimately, the issuer and its advisers are responsible for the accuracy of the information they provide to Fitch and to the market in offering documents and other reports. In issuing its ratings Fitch must rely on the work of experts, including independent auditors with respect to financial statements and attorneys with respect to legal and tax matters. Further, ratings are inherently forward-looking and embody assumptions and predictions about future events that by their nature cannot be verified as facts. As a result, despite any verification of current facts, ratings can be affected by future events or conditions that were not anticipated at the time a rating was issued or affirmed.

The information in this report is provided "as is" without any representation or warranty of any kind. A Fitch rating is an opinion as to the creditworthiness of a security. This opinion is based on established criteria and methodologies that Fitch is continuously evaluating and updating. Therefore, ratings are the collective work product of Fitch and no individual, or group of individuals, is solely responsible for a rating. The rating does not address the risk of loss due to risks other than credit risk, unless such risk is specifically mentioned. Fitch is not engaged in the offer or sale of any security. All Fitch reports have shared authorship. Individuals identified in a Fitch report were involved in, but are not solely responsible for, the opinions stated therein. The individuals are named for contact purposes only. A report providing a Fitch rating is neither a prospectus nor a substitute for the information assembled, verified and presented to investors by the issuer and its agents in connection with the sale of the securities. Ratings may be changed or withdrawn at anytime for any reason in the sole discretion of Fitch. Fitch does not provide investment advice of any sort. Ratings are not a recommendation to buy, sell, or hold any security. Ratings do not comment on the adequacy of market price, the suitability of any security for a particular investor, or the tax-exempt nature or taxability of payments made in respect to any security. Fitch receives fees from issuers, insurers, guarantors, other obligors, and underwriters for rating securities. Such fees generally vary from US\$1,000 to US\$750,000 (or the applicable currency equivalent) per issue. In certain cases, Fitch will rate all or a number of issues issued by a particular issuer, or insured or guaranteed by a particular insurer or guarantor, for a single annual fee. Such fees are expected to vary from US\$10,000 to US\$1,500,000 (or the applicable currency equivalent). The assignment, publication, or dissemination of a rating by Fitch shall not constitute a consent by Fitch to use its name as an expert in connection with any registration statement filed under the United States securities laws, the Financial Services and Markets Act 2000 of the United Kingdom, or the securities laws of any particular jurisdiction. Due to the relative efficiency of electronic publishing and distribution, Fitch research may be available to electronic subscribers up to three days earlier than to print subscribers.